Zeitschrift: Bulletin de la Société suisse de Numismatique
Herausgeber: Société Suisse de Numismatique
Band: 2 (1883)
Heft: 8

Artikel: Les fausses monnaies de l'antiquité
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-170516

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

quence de relier le présent au passé, de rappeler bien des faits marquants de l'histoire de cet intéressant petit pays de Neuchâtel et il obtiendrait en somme l'assentiment de toutes les personnes éclairées et avancées de la Suisse, notre chère patrie.

A. H.

Les fausses monnaies de l'antiquité.

Plusieurs de nos lecteurs collectionnent des médailles et monnaies antiques et comme, parmi celles que l'on retrouve de nos jours, il y en a des quantités de fausses, nous croyons utile de consacrer quelques lignes à ce sujet, afin de mettre nos amis en garde contre les supercheries dont ils pourraient être victimes.

Les médailles antiques que l'on peut considérer comme fausses, ne sont pas toutes à attribuer à l'*industrie moderne.*

Chez les Grecs, par exemple, Demosthène nous apprend que du temps de Solon, alors que les monnaies étaient encore peu nombreuses, la fabrication des fausses monnaies était déjà connue, et il ajoute même qu'elle était punie de la peine de mort.

La lecture d'autres auteurs anciens nous convaincra facilement de la contemporanéité de la fausse monnaie et de la vraie, et nous retrouverons partout la peine capitale comme punition de ce délit.

Ulpien, pour citer un auteur romain, dit que « ceux qui râcleront, teindront, fabriqueront (frauduleusement par le moulage ou autrement) des monnaies d'or, seront livrés aux bêtes, s'ils sont libres, et punis du dernier supplice, s'ils sont esclaves. »

Quelques empereurs et triumvirs furent même accusés d'avoir fabriqué de la fausse monnaie, mais « il est plus exact, dit un auteur, de voir dans cette accusation une vengeance ou une haine que l'expression de la vérité. »

Les gouvernements anciens ne se contentèrent pas seulement d'édicter des punitions exemplaires contre les faussaires, mais ils visèrent à divers moyens de rendre impossible la falsification ; malheureusement, tous ne nous sont pas connus.

La *dentelure* fut une des mesures prises pour éviter la fabrication des pièces *fourrées,* soit les plus dangereuses de toutes les fausses monnaies anciennes. Nous reviendrons tout à l'heure sur ce terme.

Le résultat de cette opération ne fut pas cependant aussi efficace qu'on l'avait cru d'abord, car il existe des monnaies *dentelées* qui sont *fourrées* et par là même fausses également.

Les bénéfices que retiraient les faussaires leur firent braver de tout temps les peines prévues par les lois et aujourd'hui que les travaux forcés à perpétuité ont remplacé chez la plupart des nations la peine capitale, cette triste industrie prend des proportions de plus en plus inquiétantes. C'est surtout parmi les monnaies romaines que nous trouvons le plus de falsifications.

Nous les classerons en quatre catégories bien distinctes.

1. Les pièces fausses, dorées ou argentées. — Ce moyen me paraît avoir été le premier employé, car on peut aisément le ranger dans ce que les auteurs anciens appellent *teindre* les monnaies. C'est surtout en dorant l'argent que cette fraude obtenait le plus de succès.

Ici cependant il importe de ne pas confondre ces *monnaies fausses,* dont il ne reste plus guère de types de nos jours, avec *ces médailles* ornées d'*applications* partielles ou totales d'or ou d'argent, pour en augmenter la *valeur artistique.*

2. Les pièces fausses frappées en or ou en argent altérées. — Ces pièces, qu'il ne faut pas confondre avec les monnaies des époques où les titres altérés de l'or ou d'argent étaient *légalement admis,* ont été bien moins nombreuses que les précédentes.

Elles offraient également des profits, mais leur couleur trahissaient trop leur origine.

Pièces fausses moulées. — Ces fausses monnaies ont été fabriquées en plusieurs pays et à différentes époques.

On peut considérer le temps des monnaies d'argent impériales, toujours plus altérées et devenues à la fin des monnaies de cuivre argentées, comme l'époque de la plus grande activité des faux-monnayeurs. On sait que les empereurs mêmes, dans des moments de crises, ordonnèrent des fabrications secrètes.

Ces monnaies, quoique provenant d'ateliers publics, ont absolument le caractère de fausses monnaies. On a retrouvé un grand nombre de moules en terre cuite ayant servi à cette fabrication.

4. Les pièces fourrées sont celles dont nous parlions tout à l'heure.

Ce genre de frauduleuse fabrication est celui qui a été le plus pratiqué, parce que c'est le plus trompeur.

Il consiste à frapper des pièces dont le centre ou l'âme est d'un métal de peu de valeur et dont l'extérieur est formé d'une couche très mince d'or ou d'argent et même de cuivre.

Ce centre est ordinairement, pour les pièces d'*or* en argent ou en cuivre, pour celles d'*argent,* en cuivre ou en fer et pour celles de *cuivre,* en fer ou en plomb. L'habileté des faussaires devait être très grande pour pouvoir retirer des bénéfices d'une fabrication aussi difficile.

La perfection de ce travail est très remarquable ; il fallait, pour découvrir la supercherie, qu'une partie de la couche d'or ou d'argent fut enlevée et ces pièces pouvaient circuler fort longtemps avant que le cas se présentât. Il est plus que certain que, de nos jours même et après tant de siècles, il existe une quantité de pièces fourrées encore intactes qui ne laissent point voir le centre de métal commun, ce qui prouve une fois de plus l'habileté qu'avaient acquis les faussaires dans la fabrication de ces pièces.

Les auteurs latins les nomment *Numi pelliculati,* à cause du peu d'épaisseur de la couche de métal fin, ou *subœrati,* parce que leur centre ou âme est ordinairement en cuivre. Quelques numismatistes les appellent aussi *bractéates,* mot qui s'applique plus réellement à la pellicule d'or ou d'argent qui les couvre, puisque ce mot générique est le nom attribué aux pièces extrêmement minces, dont le moyen-âge offre le plus de spécimens. Les monnaies fourrées d'or sont rares, la différence de leur poids les faisait reconnaître trop facilement.

Les romaines sont extrêmement nombreuses, les grecques beaucoup moins. Ces fraudes continuèrent jusqu'à l'époque où l'argent fut altéré sous Septime-Sévère. La spéculation porta alors sur le titre et les pièces fourrées disparurent.

Lorsque Dioclétien rétablit la monnaie d'argent pur, il la fit frapper beaucoup plus mince, afin d'éviter la fabrication des pièces fourrées.

On trouve cependant des monnaies fourrées du Bas-Empire en or.

Beaucoup de collectionneurs préfèrent placer dans leurs séries ces pièces fourrées, les croyant d'une antiquité incontestable.

C'est cette idée qui en a fait naître une autre chez les faussaires modernes, qui, malheureusement, commencent fort bien à acquérir le talent des anciens pour tromper la passion des collectionneurs.

Il faut, pour distinguer les pièces fausses de celles qui sont authentiques, une grande habitude et de fortes connaissances de la numismatique ancienne. L'excellent *Traité élémentaire de numismatique générale de M. J. Lefebre,* dans lequel j'ai puisé ces précieux renseignements, est trop peu connu des amateurs, auxquels cependant il rendrait souvent des services signalés.

Son prix modique (fr. 2»50) le met à la portée de tous et nos lecteurs peuvent se le procurer chez notre collègue M. C. van Peteghem, 41, Quai des Grands-Augustins, à Paris. H.

Chronique.

Nous trouvons dans un compte-rendu de l'Exposition de Zurich, sous la rubrique *Art et application de l'art à l'industrie :*

« M. *Durussel* à Berne est connu comme graveur en médailles, » cachets, poinçons, etc., son exposition est considérable et c'est » un véritable sujet d'étonnement pour nous que cette quantité » de médailles de tous les styles, de tous les reliefs et de tant de » manières variées ; nous avons rarement vu l'œuvre d'un artiste » avoir cette diversité ; mais il faut le dire aussi, cette absence » d'unité, c'est pour nous un problème insoluble, car à côté » d'œuvres aimables, faciles, d'une exécution de maître, se trou- » vent des pièces faibles comme conception et comme exécution. » — C'est par les bonnes choses qu'il faut juger, nous le savons, » mais alors pourquoi ne pas montrer celles-là seulement ? »

Si nous relevons ce passage, c'est uniquement pour en faire voir tout le ridicule. A notre avis, si l'on *ne sait pas juger* des choses, il vaut mieux garder le silence.

Quand on examine les œuvres de notre collègue, il est facile de distinguer celles qui sont vraiment le produit de l'artiste, de celles qui ont été commandées par certaines personnes *originales,* pour ne dire pas plus. Nous avons été plus d'une fois témoin de